

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

①1 N° de publication : **2 924 008**  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **07 08285**

⑤1 Int Cl<sup>8</sup> : **A 47 J 31/40** (2006.01), G 01 J 3/50, B 65 D 85/804,  
G 06 K 9/00

⑫

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 27.11.07.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la  
demande : 29.05.09 Bulletin 09/22.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de  
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du  
présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux  
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : *SEB SA Société anonyme* — FR.

⑦2 Inventeur(s) : TURPIN ROMAIN et GAILHARD  
THIERRY.

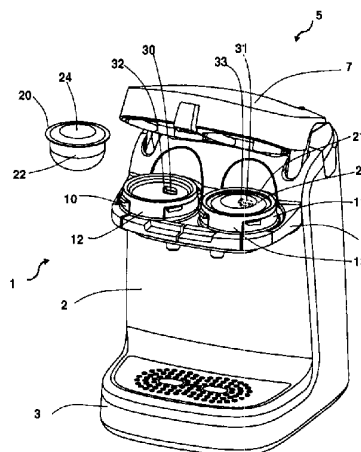
⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : SEB DEVELOPPEMENT.

⑤4 APPAREIL DE PRODUCTION DE BOISSONS MUNI D'UN DISPOSITIF DE RECONNAISSANCE DE DOSETTES.

⑤7 L'invention concerne un dispositif de reconnaissance  
d'une dosette (20, 21) contenant des ingrédients pour pré-  
parer différents types de boissons, ladite dosette comp-  
renant une enveloppe comportant au moins deux zones  
colorées d'identification (22, 24, 25).

Conformément à l'invention, le dispositif de reconnais-  
sance comporte des moyens de détection de la couleur des  
deux zones colorées d'identification de la dosette.



FR 2 924 008 - A1



**B.0890<sup>3</sup>****APPAREIL DE PRODUCTION DE BOISSONS MUNI D'UN DISPOSITIF DE RECONNAISSANCE DE DOSETTES**

5 La présente invention concerne un appareil de production de boisson par infusion de matière à infuser contenue dans un conditionnement jetable.

La présente invention concerne plus particulièrement un appareil de production de boisson équipé d'un dispositif de reconnaissance de dosettes.

10

Par dosette, on comprend un conditionnement jetable comportant une enveloppe fermée rigide ou souple, perméable ou imperméable contenant une ou plusieurs matières à infuser.

15 Un appareil de production de boisson équipé d'un dispositif de reconnaissance de dosettes est généralement adapté à préparer une boisson à partir d'une dosette sélectionnée par un utilisateur dans un éventail de différentes dosettes. L'utilisateur insère la dosette dans l'appareil de production de boisson qui, une fois la dosette reconnue par le dispositif de reconnaissance, va préparer la  
20 boisson en injectant habituellement de l'eau dans la dosette dans des conditions optimum de température, quantité, pression et débit prédéfinis pour la dosette choisie. De tels appareils peuvent préparer différentes boissons du type café, thé, chocolat ou des boissons froides aromatisées.

25 Pour être facilement identifiables par l'utilisateur et par l'appareil de production de boisson, les dosettes comportent généralement une zone colorée sur leur enveloppe qui caractérise le contenu de la dosette. Ainsi par exemple, la couleur marron correspond à un café, la couleur jaune à un thé, etc.

30 On connaît du document WO 02/28241 de telles dosettes comportant un code d'identification pouvant être lu par un appareil de production de boisson. Le code d'identification peut être caractérisé par une couleur prédéterminée, un contour spécifique de la dosette ou un code barre. Ces deux derniers cas

présentent l'inconvénient de ne pas être identifiables facilement par l'utilisateur et de nécessiter une mise en position précise de la dosette lors de l'identification du code d'identification par l'appareil de production de boisson.

- 5 On connaît également du document FR 2874164 un appareil de production de boisson équipé d'un dispositif de reconnaissance de la dosette basé sur la reconnaissance d'une couleur. Cependant face à la multiplication des préparations possibles imposant un grand nombre de couleurs différentes, le dispositif de reconnaissance peut faire des erreurs d'identification, certaines
- 10 couleurs ayant des caractéristiques trop proches. Une erreur d'identification entraîne évidemment une préparation de boisson manquée.

Pour répondre à la multiplication des préparations possibles, dans certains cas, des dosettes comportent un deuxième code couleur pour indiquer à l'utilisateur

15 pour un contenu particulier quel type de préparation est réalisable : par exemple pour du café, la préparation d'un café expresso, d'un café long, etc.

Ce double code couleur peut être utilisé pour réaliser une boisson nécessitant plusieurs dosettes différentes. Par exemple, pour réaliser un chocolat au lait, il

20 faut une dosette de chocolat et une dosette de lait. Les deux dosettes comportent une couleur commune pour identifier la préparation et une couleur pour identifier le contenu.

Le but de la présente invention est de proposer un dispositif de reconnaissance

25 d'une dosette comprenant une enveloppe comportant au moins deux zones colorées d'identification qui présente une grande fiabilité, un fonctionnement sûr, qui soit simple et très économique à mettre en œuvre.

Un autre but de l'invention est de proposer un appareil de production de

30 boissons par infusion de matières à infuser contenues dans au moins une dosette, comprenant un dispositif de reconnaissance de chaque dosette qui permet de réaliser automatiquement la boisson après introduction de la ou les dosettes dans le dispositif.

Ces buts sont atteints avec un dispositif de reconnaissance d'une dosette contenant des ingrédients pour préparer différents types de boissons, ladite dosette comprenant une enveloppe comportant au moins deux zones colorées d'identification, caractérisé en ce que le dispositif de reconnaissance comporte des moyens de détection de la couleur des deux zones colorées d'identification de la dosette.

Par zone d'identification colorée, on entend une zone de couleur non nécessairement uniforme mais identifiable par les moyens de détection.

De manière avantageuse, les deux zones colorées seront formées par deux zones annulaires autour d'un axe de révolution de la dosette, disposées soit sur une face, soit sur un côté ou une combinaison des deux pour permettre une reconnaissance des deux couleurs sans avoir à positionner angulairement la dosette dans le dispositif de reconnaissance. Dans une variante de réalisation, les deux zones colorées peuvent être de forme quelconque et imposer une mise en position angulaire de la dosette.

La détection de la couleur de chacune des deux zones colorées d'identification de la dosette permet d'obtenir une grande fiabilité dans l'identification de la dosette. De plus, le dispositif de reconnaissance peut détecter une mauvaise lecture des couleurs si la combinaison de couleurs identifiée ne correspond à aucune préparation mémorisée et informer l'utilisateur à l'aide d'une interface.

De préférence, les moyens de détection comportent un sous ensemble de détection par zone colorée d'identification comprenant chacun un ou plusieurs composants d'émission d'une lumière vers la zone colorée d'identification et un composant d'acquisition apte à capter la couleur de la zone colorée éclairée.

Cette disposition permet de réaliser la détection d'une couleur à l'aide d'un petit sous ensemble compact.

Avantageusement, les moyens de détection comportent au moins un composant d'émission d'une lumière vers chaque zone colorée d'identification et un seul composant d'acquisition apte à capter successivement la couleur de chaque zone colorée d'identification éclairée.

5

Cette disposition permet de réaliser la détection de deux couleurs de manière très économique en utilisant un seul composant d'acquisition.

De préférence, le composant d'acquisition génère trois signaux électriques proportionnels aux trois couleurs primaires rouge, vert et bleu de la couleur en cours de détection et le dispositif comporte un calculateur qui convertit les trois signaux électriques dans un système de valeurs correspondant à la teinte H, la luminance L et la saturation S.

15 Cette disposition permet de réaliser la détection d'une couleur de manière très fiable.

Avantageusement, le dispositif comporte une mémoire contenant des valeurs de teinte  $H_i$ , de luminance  $L_i$ , de saturation  $S_i$  de  $i$  couleurs référencées et le calculateur calcule successivement la distance  $D_i$  entre au moins une valeur de teinte H, de luminance L, de saturation S de la couleur en cours de détection et la même valeur de teinte  $H_i$ , de luminance  $L_i$  et de saturation  $S_i$  des  $i$  couleurs référencées ; la couleur en cours de détection étant associée à la couleur pour laquelle  $D_i$  est le plus petit.

25

L'invention concerne également un appareil de production de boissons par infusion de matières à infuser contenues dans des dosettes, comportant au moins un réceptacle apte à recevoir une dosette, caractérisé en ce qu'il comprend pour chaque dosette un dispositif de reconnaissance selon

30 l'invention.

La détection des deux couleurs de chacune des dosettes permet à l'appareil de production de boisson de reconnaître la préparation, le contenu et la position

dans les réceptacles de chaque dosette et, ainsi de pouvoir réaliser automatiquement la boisson à partir de paramètres d'injection de l'eau mémorisés.

5 L'invention concerne également un appareil de production de boissons par infusion de matières à infuser contenues dans des dosettes comprenant chacune au moins deux zones d'identifications colorées, ledit appareil comportant au moins deux réceptacles aptes à recevoir chacun une dosette, caractérisé en ce que ledit appareil comprend pour l'ensemble des dosettes un dispositif de  
10 reconnaissance selon l'invention et en ce que ledit dispositif de reconnaissance comporte des moyens de détection comprenant au moins un composant d'émission d'une lumière vers chaque zone colorée d'identification et un seul composant d'acquisition apte à capter successivement la couleur de chaque zone colorée d'identification éclairée.

15

Ce mode de réalisation permet de réaliser un appareil de production de boisson encore plus économique en utilisant un dispositif de reconnaissance de quatre couleurs muni d'un seul capteur d'acquisition.

20 Avantageusement, le composant d'acquisition génère trois signaux électriques proportionnels aux trois couleurs primaires rouge, vert et bleu de la couleur en cours de détection et le dispositif comporte un calculateur qui convertit les trois signaux électriques dans un système de valeurs correspondant à la teinte H, la luminance L et la saturation S.

25

De préférence, le dispositif comporte une mémoire contenant des valeurs de teinte  $H_i$ , de luminance  $L_i$ , de saturation  $S_i$  de  $i$  couleurs référencées, et le calculateur calcule successivement la distance  $D_i$  entre au moins une valeur de teinte H, de luminance, de saturation S de la couleur en cours de détection et la  
30 même valeur de teinte  $H_i$ , de luminance  $L_i$  et de saturation  $S_i$  des  $i$  couleurs référencées ; la couleur en cours de détection étant associée à la couleur pour laquelle  $D_i$  est le plus petit.

L'invention concerne également l'utilisation d'une dosette comportant deux zones colorées d'identification dans un appareil selon l'invention.

Avantageusement, la dosette comporte un axe de révolution et chaque zone  
5 colorée d'identification de la dosette comporte au moins une surface de révolution par rapport audit axe.

Cette disposition permet un positionnement très facile de la dosette dans l'appareil de production de boisson.

10

L'invention sera mieux comprise à l'étude des modes de réalisation pris à titre nullement limitatif et illustrés dans les figures annexées dans lesquelles :

– La figure 1 illustre une vue en perspective d'un appareil de production de  
15 boissons selon un mode particulier de réalisation de l'invention.

– La figure 2 illustre une vue en perspective du dessous de l'appareil de production de boissons de la figure 1.

– La figure 3 est une vue schématique d'un premier mode de réalisation d'un dispositif de reconnaissance de deux dosettes de l'appareil de  
20 production de boissons de la figure 1.

– La figure 4 est une vue schématique en coupe d'un sous ensemble de détection d'une couleur de l'appareil de production de boissons de la figure 1.

– La figure 5 est une vue schématique d'un deuxième mode de réalisation d'un dispositif de reconnaissance de deux dosettes de l'appareil de  
25 production de boissons de la figure 1.

– La figure 6 est une vue schématique d'un troisième mode de réalisation d'un dispositif de reconnaissance de deux dosettes de l'appareil de  
30 production de boissons de la figure 1.

Les figures 1 et 2 représentent un appareil domestique de production de boissons 1 du type café, thé, chocolat ou des boissons froides ou chaudes aromatisées selon l'invention. Cet appareil comporte un boîtier 2 sur lequel est

agencé un pied 3 porte tasse et une tête d'infusion 5 à double logement permettant de recevoir deux dosettes 20, 21. La tête d'infusion 5 comporte une mâchoire fixe 6 comprenant deux réceptacles 10, 11 recevant deux porte-dosettes 12, 13 et une mâchoire mobile en rotation 7 munie de deux disques de tassage 14, 15.

Les porte-dosettes 12, 13 sont amovibles pour permettre à l'utilisateur de mettre en place ou d'ôter facilement la ou les dosettes 20, 21. Dans une variante de réalisation, les deux porte-dosettes peuvent être regroupés en une seule pièce.

La dosette 20, 21 comporte une capsule colorée 22, 23 de forme cylindrique contenant la ou les matières à infuser et un opercule 24, 25 également coloré fermant la capsule 22, 23. La capsule colorée et l'opercule coloré forment deux zones colorées d'identification 22, 23, 24, 25. La couleur de l'opercule, par exemple, définit la préparation et la couleur de la capsule définit le type de matière contenu dans la dosette. Les matières de la capsule et de l'opercule sont opaques.

A l'intérieur du boîtier (non visible sur les figures) sont disposés de manière connue en soi, un réservoir d'eau, un bloc thermique qui renferme un circuit d'eau et un élément chauffant électrique pour assurer l'alimentation en eau chaude de la tête d'infusion et un circuit électronique de commande.

Le boîtier présente dans sa partie supérieure (non visible sur les figures) une façade comprenant un panneau de commande agissant sur le circuit électronique de commande et informant l'utilisateur sur l'état de l'appareil.

Le circuit électronique de commande reçoit des informations d'un dispositif de reconnaissance des dosettes comportant des moyens de détection 38, 39 illustrés par la figure 3. Les moyens de détection 38 sont aptes à capter la couleur de l'opercule 24 à l'aide d'un sous ensemble de détection 41 et de la capsule 22 à l'aide d'un sous ensemble de détection 51 pour la dosette 20. Les



moyens de détection 39 sont aptes à capter la couleur de l'opercule 25 à l'aide d'un sous ensemble de détection 61 et la couleur de la capsule 23 à l'aide d'un sous ensemble de détection 71 pour la dosette 21.

- 5 La figure 4 illustre le sous ensemble 41 qui comprend deux composants d'émission 42, 43 d'une lumière blanche du type LED (Light-Emitting Diode) dirigée vers l'opercule coloré 24 par deux guides optiques 44, 45 et un composant d'acquisition 46 du type capteur couleur comportant trois photo diodes aptes à capter la couleur de l'opercule 24 au travers d'une lentille de protection 48. Un socle 47 réalisé dans une matière opaque de couleur noire supporte les guides optiques 44, 45 et la lentille 48. Les guides optiques 44, 45 dirigent la lumière suivant un angle de 45° par rapport à la surface de l'opercule 24 pour éclairer la surface. Cet angle de 45° permet de ne pas réfléchir la lumière vers le capteur couleur 46 placé perpendiculairement à la surface de l'opercule 24. Pour une bonne lecture, le capteur couleur, doit viser une zone éclairée sans être soumis à un rayonnement réfléchi de la lumière d'éclairage. Les LEDs 42, 43, le capteur couleur 46 et le socle 47 sont agencés sur un circuit imprimé 49.
- 10
- 15
- 20 Les sous ensembles 61, 51, 71 ont une construction identique à celle du sous ensemble 41.

Les sous ensembles de détection 41, 61 de la couleur des opercules 24, 25 sont agencés dans la mâchoire mobile 7 (fig 2), derrière les disques de tassage 14, 15 qui comportent des ouvertures 34, 35 permettant le passage de la lumière émise par les LEDs et l'acquisition de la couleur par le capteur couleur. Les sous ensembles de détection 51, 71 de la couleur des capsules 22, 23 sont agencés dans la mâchoire fixe 6 (fig 1), derrière les réceptacles 10, 11 et les porte dosettes 12,13 qui comportent chacun une ouverture 30, 31, 32, 33.

30

Pour capter la couleur de la zone d'identification éclairée, les trois photos diodes génèrent trois signaux électriques proportionnels aux trois couleurs primaires rouge, vert et bleu vers le circuit de commande. Ce dernier comporte un

calculateur et une mémoire. Le calculateur convertit les trois signaux électriques dans un système de valeurs teinte Hm, luminance Lm et saturation Sm et positionne ces trois valeurs dans un système à trois coordonnées Hm, Lm, Sm.

- 5 Dans un premier mode de réalisation de l'invention, le calculateur calcule la distance  $D_i$  entre les coordonnées Hm, Lm, Sm et chaque coordonnée  $H_i$ ,  $L_i$ ,  $S_i$  pour les  $i$  couleurs référencées dans la mémoire, du type racine carrée de la somme des carrés des différences de coordonnées :

$$D_i = \sqrt{(Hm - H_i)^2 + (Lm - L_i)^2 + (Sm - S_i)^2} ; \text{ la couleur en cours de détection étant}$$

- 10 associée à la couleur en mémoire pour laquelle  $D_i$  est la plus petite.

Dans une variante préférentielle de réalisation de l'invention, le calculateur calcule la distance entre une des coordonnées Hm, Lm ou Sm et chaque coordonnée du même type  $H_i$ ,  $L_i$  ou  $S_i$  pour les  $i$  couleurs référencées dans la mémoire, du type :

- 15  $D_i = \sqrt{\alpha(Hm - H_i)^2 + \beta(Lm - L_i)^2 + \delta(Sm - S_i)^2}$  où  $\alpha$ ,  $\beta$  et  $\delta$  sont des coefficients de pondération.

- Ainsi, si on a des couleurs d'opercules qui varient fortement suivant la coordonnée teinte H, le calculateur effectue un calcul de distance avec les coefficients  $\alpha=1$  et  $\beta=\delta=0$ . De la même façon, si on a des couleurs d'opercules qui varient fortement suivant la coordonnée luminance L, le calculateur effectue un calcul de distance avec les coefficients  $\beta=1$  et  $\alpha=\delta=0$ . La coordonnée choisie peut également être différente suivant la zone d'identification, par exemple la teinte H pour l'opercule et la luminance L pour la capsule.

25

La couleur en cours de détection est associée à la couleur en mémoire pour laquelle  $D_i$  est le plus petit.

- Avantageusement, la détection d'une couleur peut être réalisée de manière séquentielle. Le calculateur effectue successivement un calcul de distance sur chaque coordonnées H, L, S.

30

Dans une première étape, le calculateur effectue un calcul de distance  $D_{iH}$  sur

la teinte H :  $D_{iH} = \sqrt{(Hm - Hi)^2}$ . La mémoire comporte une distance  $D_a$  correspondant aux incertitudes de lectures du dispositif de détection. Le calculateur retient les couleurs  $i$  dont le calcul de distance  $D_{iH}$  est tel que :

$$-D_a < D_{iH} < D_a.$$

- 5 Si le calculateur a retenu plus d'une couleur, dans une deuxième étape, il effectue un calcul de distance  $D_{iL}$  sur la luminance L :  $D_{iL} = \sqrt{(Lm - Li)^2}$  pour les couleurs  $i$  sélectionnées précédemment. Le calculateur retient les couleurs  $i$  dont le calcul de distance  $D_{iL}$  est tel que :

$$-D_a < D_{iL} < D_a.$$

- 10 Si le calculateur a retenu encore plus d'une couleur, dans une troisième étape, il effectue un calcul de distance sur la saturation S pour ne retenir qu'une seule couleur.

- 15 Si le calculateur ne retient aucune couleur  $i$  lors de la détection d'une couleur, il envoie un message de non reconnaissance vers le panneau de commande.

- 20 En fonctionnement, l'utilisateur remplit le réservoir d'eau et place une tasse sur le pied 3 de l'appareil de production de boisson 1. Il ouvre la mâchoire supérieure 7 de la tête d'infusion 5, retire un porte dosette 12 pour y placer une dosette 20 puis repositionne le porte dosette 12 dans la tête d'infusion 5. Si nécessaire, il renouvelle l'opération pour une deuxième dosette 21 en fonction de la préparation souhaitée.

- 25 On remarquera que la dosette prévue pour être utilisée dans l'appareil selon l'invention comporte des zones d'identification qui peuvent être un ou plusieurs anneaux sur la capsule et, ou une ou plusieurs couronnes sur l'opercule. De ce fait l'utilisateur n'a pas à se soucier du positionnement angulaire de la dosette dans le porte dosette ; ce qui lui évite de réfléchir et de faire un mouvement du poignet inutile.

30

Il referme ensuite la mâchoire supérieure 7 et lance un cycle de préparation de boisson à l'aide du panneau de commande. Les moyens de détection 38, 39

identifient la présence d'une ou deux dosettes 20, 21 et reconnaissent les couleurs de chaque opercule 24, 25 et de chaque capsule 22, 23. Le circuit de commande adapte alors les paramètres d'infusion au type de préparation reconnue et réalise la boisson. Les paramètres possibles sont le volume d'eau  
5 injecté, la température de l'eau, la pression de l'eau, le débit de l'eau. L'utilisateur peut évacuer la ou les dosettes utilisées de la même manière que pour leur mise en place.

La figure 5 illustre schématiquement un dispositif de reconnaissance de  
10 dosettes selon un autre mode de réalisation de l'invention. Ce dispositif comporte des moyens de détection 138, 139. Les moyens de détection 138 sont aptes à capter la couleur d'un opercule 124 et la couleur d'une capsule 122 appartenant à une dosette 120. Les moyens de détection 139 sont aptes à capter la couleur d'un opercule 125 et la couleur d'une capsule 123  
15 appartenant à une dosette 121.

Les moyens de détection 138 comportent deux LEDs 142, 143 émettant successivement chacune une lumière dirigée vers les zones colorées d'identification 122, 124 par deux fibres optiques 144, 145, 154, 155 et un seul  
20 composant d'acquisition 146 apte à capter successivement les couleurs des zones colorées d'identification éclairées au moyen d'une fibre optique 148, 158. Les moyens de détection 139 ont une construction identique aux moyens de détection 138. Les fibres optiques permettent de déporter le sous ensemble de détection par rapport aux ouvertures du disque de tassage, du réceptacle et du  
25 porte dosette.

La figure 6 illustre également schématiquement un dispositif de reconnaissance de dosettes selon un autre mode de réalisation de l'invention. Ce dispositif comporte des moyens de détection 238 aptes à capter la couleur d'un opercule  
30 224 et la couleur d'une capsule 222 appartenant à une dosette 220 et également la couleur d'un opercule 225 et la couleur d'une capsule 223 appartenant à une dosette 221.

- Les moyens de détection 238 comportent quatre LEDs 242, 243, 262, 263 émettant successivement chacune une lumière dirigée vers les zones colorées d'identification 222, 224, 225, 223 par deux fibres optiques 244, 245, 254, 255, 264, 265, 274, 275 et un seul capteur couleur 246 apte à capter successivement
- 5 les couleurs des zones colorées d'identification éclairées au moyen d'une fibre optique 248, 258, 268, 278. Les fibres optiques permettent de déporter les moyens de détection par rapport aux ouvertures des disques de tassage, des réceptacles et des portes dosettes.
- 10 Bien entendu, l'invention n'est nullement limitée aux modes de réalisation décrits et illustrés qui n'ont été donnés qu'à titre d'exemple. Des modifications restent possibles, notamment du point de vue de la constitution des divers éléments ou par substitution d'équivalents techniques, sans sortir pour autant du domaine de protection de l'invention.
- 15 Ainsi, les deux zones colorées d'identification de la dosette peuvent être disposées toutes deux sur une même face de la dosette, sur l'opercule ou la capsule.
- 20 Dans une variante de réalisation, les moyens de détection de la couleur analysent une zone bicolore constituée par l'ensemble des deux zones colorées d'identification. Les deux zones colorées d'identification peuvent être côte à côte ou imbriquées pour former la zone bicolore. Cette zone bicolore reste facilement interprétable par l'utilisateur.
- 25 Dans une autre variante de réalisation, une zone colorée d'identification de la dosette peut être constituée par une zone transparente de l'enveloppe laissant apparaître la couleur du contenu.
- 30 Dans une autre variante de réalisation, les dosettes peuvent prendre une forme quelconque et nécessiter une mise en position dans le dispositif de reconnaissance.

A titre de variante, le dispositif de reconnaissance peut être déporté de la tête d'infusion de l'appareil de production de boisson et être placé dans une rampe d'amenée des dosettes introduites une à une par l'utilisateur.

**B.0890<sup>R2</sup>****REVENDICATIONS**

- 5           1. Dispositif de reconnaissance d'une dosette (20, 21, 120, 121) contenant des ingrédients pour préparer différents types de boissons, ladite dosette comprenant une enveloppe comportant au moins deux zones colorées d'identification (22, 23, 24, 25, 122, 123, 124, 125) caractérisé en ce que le dispositif de reconnaissance comporte des moyens de détection (38, 10           39, 138, 139, 238) de la couleur des deux zones colorées d'identification de la dosette.
2. Dispositif de reconnaissance selon la revendication 1, caractérisé en ce que les moyens de détection (38, 39) comportent un sous ensemble de 15           détection (41, 51, 61, 71) par zone colorée d'identification comprenant chacun un ou plusieurs composants d'émission (42, 43) d'une lumière vers la zone colorée d'identification et un composant d'acquisition (46) apte à capter la couleur de la zone colorée éclairée.
- 20           3. Dispositif de reconnaissance selon la revendication 1, caractérisé en ce que les moyens de détection (138, 139) comportent au moins un composant d'émission (142, 143) d'une lumière vers chaque zone colorée d'identification et un seul composant d'acquisition (146) apte à capter 25           successivement la couleur de chaque zone colorée d'identification éclairée.
4. Dispositif de reconnaissance selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que le composant d'acquisition (46, 146) génère 30           trois signaux électriques proportionnels aux trois couleurs primaires rouge, vert et bleu de la couleur en cours de détection et en ce que le dispositif comporte un calculateur qui convertit les trois signaux électriques dans un système de valeurs correspondant à la teinte H, la luminance L et la saturation S.

5. Dispositif de reconnaissance selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que le dispositif comporte une mémoire contenant des valeurs de teinte  $H_i$ , de luminance  $L_i$ , de saturation  $S_i$  de  $i$  couleurs référencées, et en ce que le calculateur calcule successivement la distance  $D_i$  entre au moins une valeur de teinte  $H$ , de luminance  $L$ , de saturation  $S$  de la couleur en cours de détection et la même valeur de teinte  $H_i$ , de luminance  $L_i$  et de saturation  $S_i$  des  $i$  couleurs référencées ; la couleur en cours de détection étant associée à la couleur pour laquelle  $D_i$  est le plus petit.
6. Appareil de production de boissons (1) par infusion de matières à infuser contenues dans des dosettes (20, 21, 120, 121), comportant au moins un réceptacle (10, 11) apte à recevoir une dosette (20, 21, 120, 121), caractérisé en ce qu'il comprend pour chaque dosette un dispositif de reconnaissance selon l'une quelconque des revendications 1 à 5.
7. Appareil de production de boissons par infusion de matières à infuser contenues dans des dosettes (220, 221) comprenant chacune au moins deux zones d'identifications colorées (222, 224, 223, 225), ledit appareil comportant au moins deux réceptacles aptes à recevoir chacun une dosette, caractérisé en ce que ledit appareil comprend pour l'ensemble des dosettes un dispositif de reconnaissance selon la revendication 1 et en ce que ledit dispositif de reconnaissance comporte des moyens de détection (238) comprenant au moins un composant d'émission (242, 243, 262, 263) d'une lumière vers chaque zone colorée d'identification (222, 224, 223, 225) et un seul composant d'acquisition (246) apte à capter successivement la couleur de chaque zone colorée d'identification éclairée (222, 224, 223, 225).
8. Appareil de production de boissons selon la revendication 7, caractérisé en ce que le composant d'acquisition (246) génère trois signaux électriques proportionnels aux trois couleurs primaires rouge, vert et bleu



de la couleur en cours de détection et en ce que le dispositif comporte un calculateur qui convertit les trois signaux électriques dans un système de valeurs correspondant à la teinte H, la luminance L et la saturation S.

- 5      9. Appareil de production de boissons selon l'une quelconque des revendications 7 à 8, caractérisé en ce que le dispositif comporte une mémoire contenant des valeurs de teinte  $H_i$ , de luminance  $L_i$ , de saturation  $S_i$  de  $i$  couleurs référencées, et en ce que le calculateur calcule successivement la distance  $D_i$  entre au moins une valeur de teinte H, de luminance L, de saturation S de la couleur en cours de détection et la même valeur de teinte  $H_i$ , de luminance  $L_i$  et de saturation  $S_i$  des  $i$  couleurs référencées ; la couleur en cours de détection étant associée à la couleur pour laquelle  $D_i$  est le plus petit.
- 10
- 15      10. Utilisation d'une dosette comportant deux zones colorées d'identification dans un appareil selon l'une quelconque des revendications 6 à 9.
- 20      11. Utilisation d'une dosette selon la revendication 10 caractérisée en ce que ladite dosette comporte un axe de révolution et en ce que chaque zone colorée d'identification de ladite dosette comporte au moins une surface de révolution par rapport audit axe.

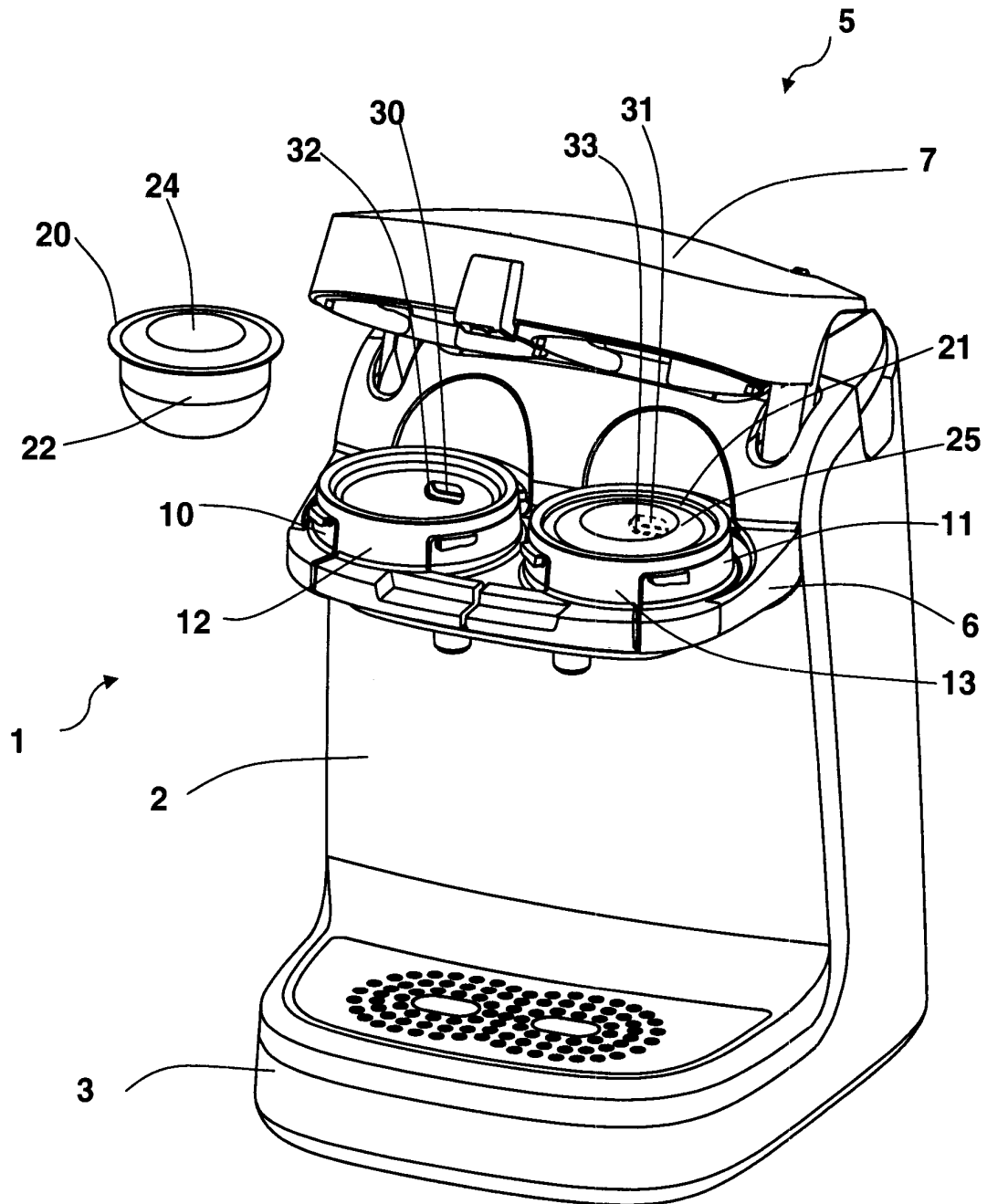


Fig.1

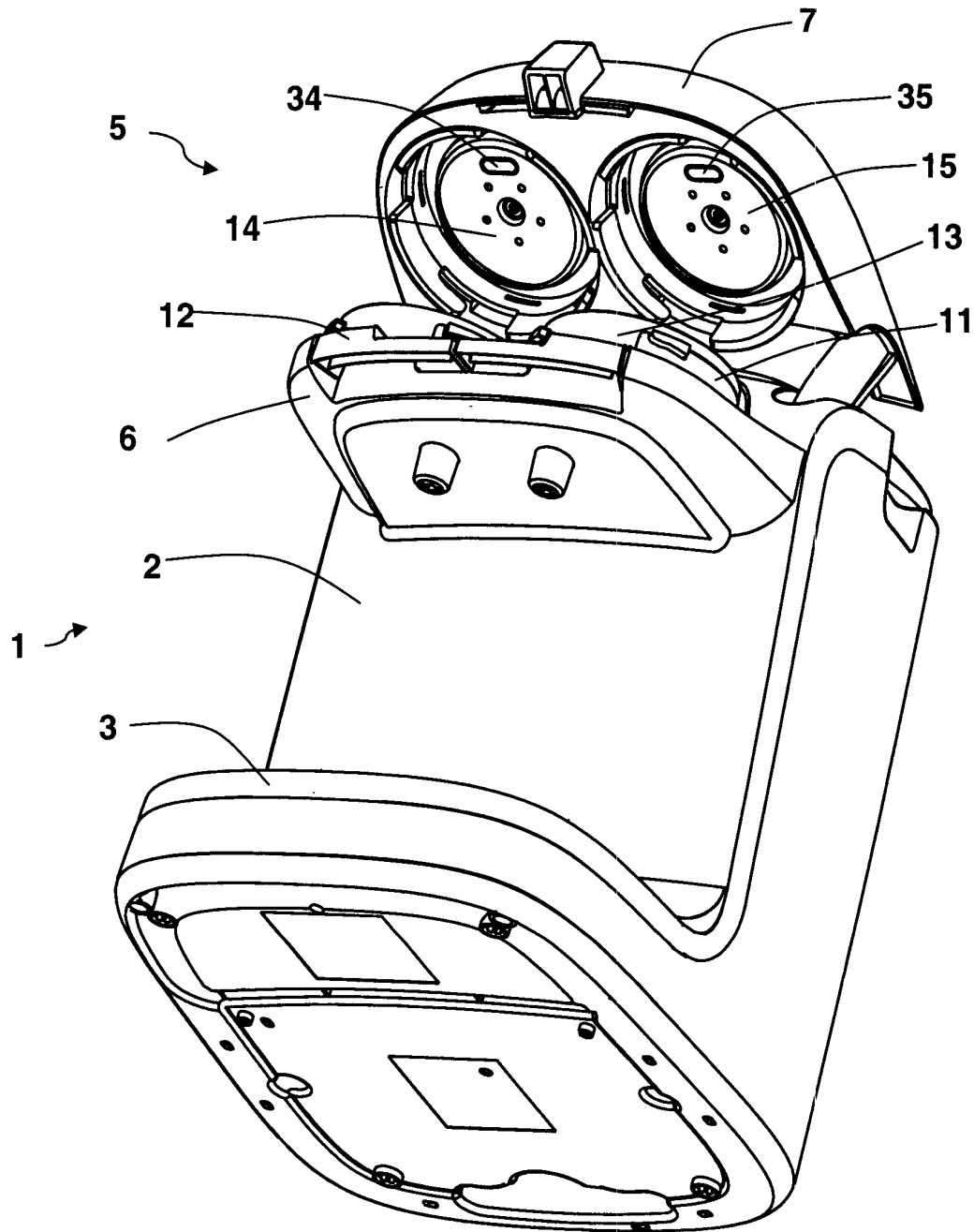


Fig.2

3/4

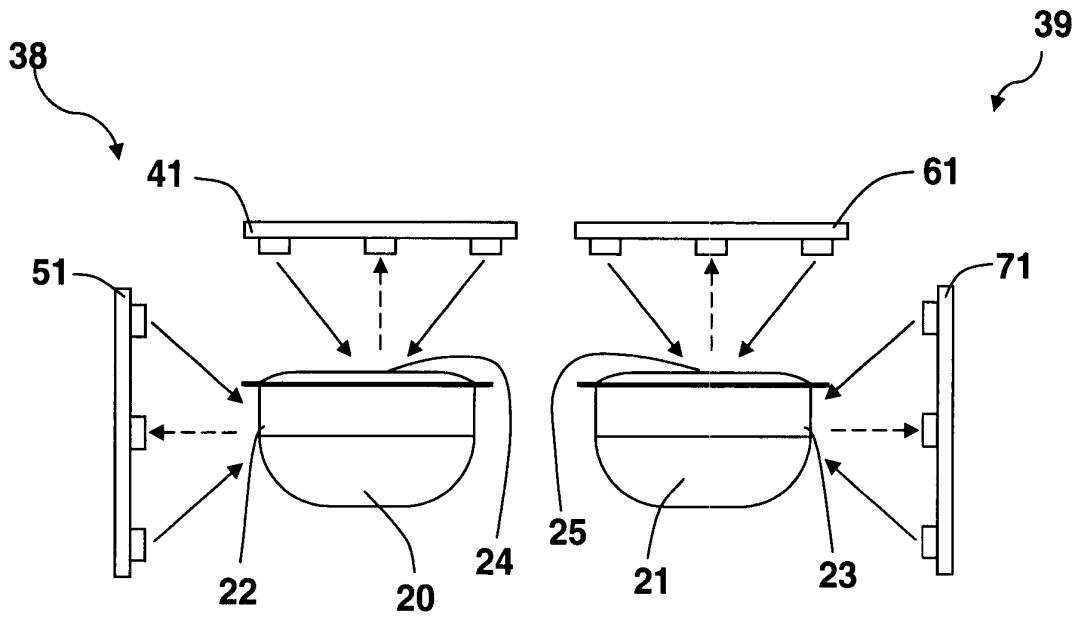


Fig.3

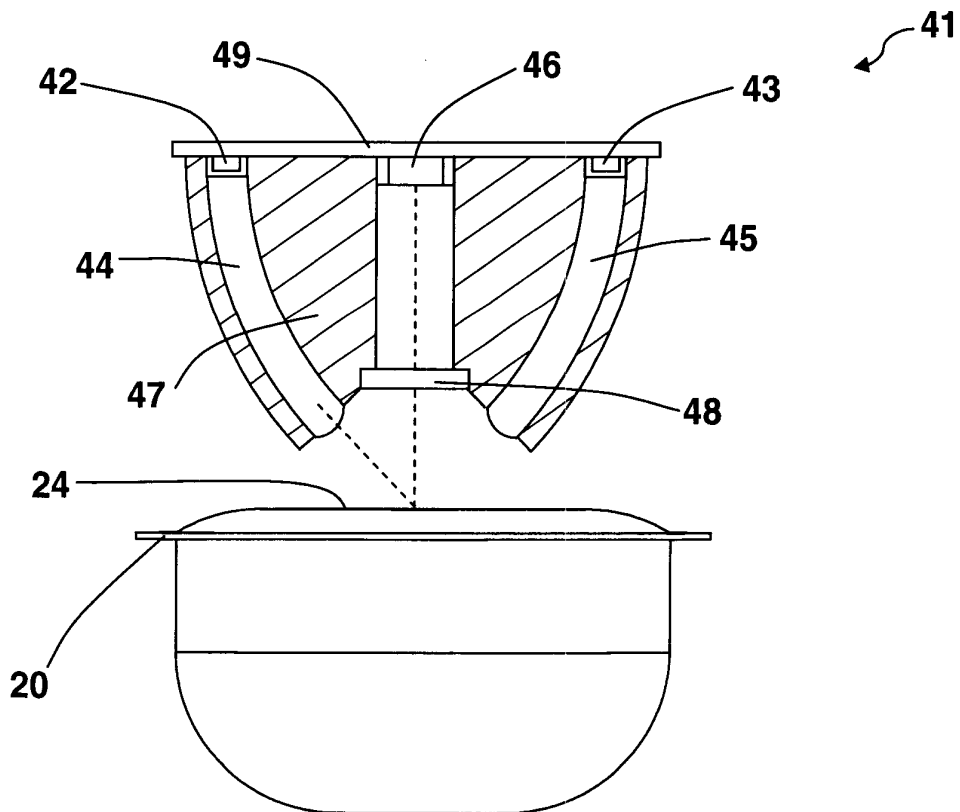


Fig.4

4/4

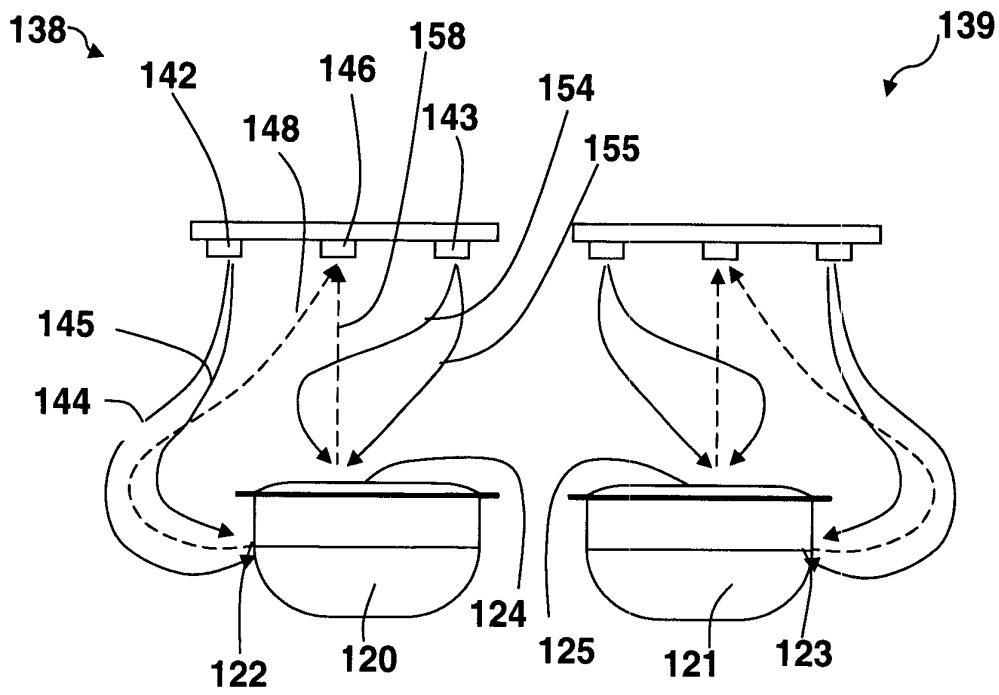


Fig.5

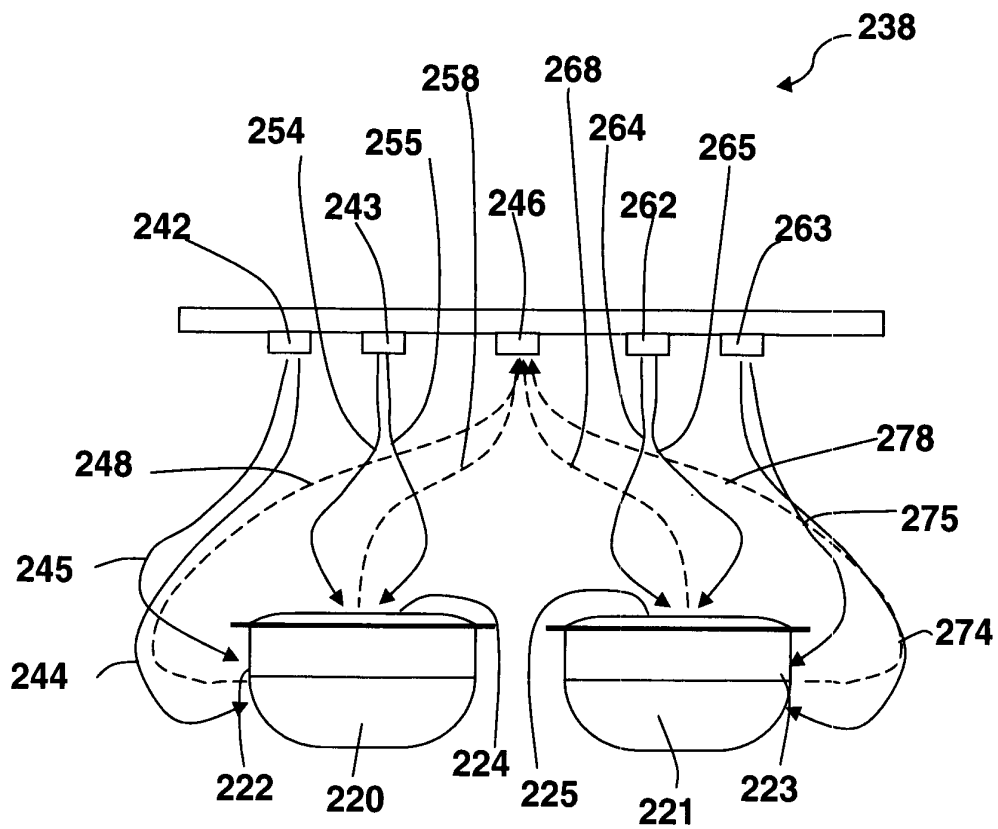


Fig.6



**RAPPORT DE RECHERCHE  
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement  
national

établi sur la base des dernières revendications  
déposées avant le commencement de la recherche

FA 700691  
FR 0708285

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	WO 2007/122144 A (CIE MEDITERRANEENNE DES CAFES [FR]; BLANC JEAN-PIERRE [FR]; FERRIER CH) 1 novembre 2007 (2007-11-01) * page 5, ligne 17 - page 7, ligne 15; revendications 1,5,6,11-13 * -----	1-11	A47J31/40 G01J3/50 B65D85/804 G06K9/00
A,D	FR 2 874 164 A (CIE MEDITERRANEENNE DES CAFES [FR]) 17 février 2006 (2006-02-17) * le document en entier * -----	1-11	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			A47J
		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
		29 février 2008	Fritsch, Klaus
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ..... & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0708285 FA 700691**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 29-02-2008

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 2007122144 A	01-11-2007	FR 2900395 A1	02-11-2007
FR 2874164 A	17-02-2006	EP 1786303 A1	23-05-2007
		WO 2006032564 A1	30-03-2006
		US 2007245901 A1	25-10-2007